

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

19. Création d'un emploi de référent de la production maraîchère

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Dans le cadre de la démarche « projet de mandat 2021-2026 », plusieurs rapports d'orientation de politique publique votés par le Conseil municipal le 3 mai 2021 ont mis en avant le projet de serres maraîchères porté par Vire Normandie.

Ce projet croise en effet les objectifs de transition écologique, de solidarités et de la politique éducative sur le territoire.

Il faut rappeler que la réflexion s'était organisée sous forme d'un groupe de travail depuis décembre 2020 alors que se posait en particulier la question de l'acquisition ou non par la collectivité de serres privées à Saint Martin de Tallevende, route de Saint-Sever. Ce projet d'acquisition a été abandonné, notamment parce que la collectivité ne souhaitait pas développer son projet avec des serres chauffées.

La réflexion s'est néanmoins poursuivie, elle a été riche, contradictoire et complexe car des avis parfois divergents sont apparus sur les contraintes induites par cette activité, les moyens RH devant y être affectés ou encore la nature de l'activité relevant aussi de l'initiative privée.

Cette réflexion est aujourd'hui aboutie et permet au projet de basculer dans une phase plus opérationnelle compte tenu des éléments suivants :

- La procédure de modification du PLU va être finalisée en janvier 2024, pour permettre au projet de se développer sur un terrain appartenant à la collectivité rue de la Mercerie, à proximité des services techniques ;
- La convention Plan France Relance a été prorogée jusqu'en juillet 2024, c'est le nouveau délai afin de fournir à la DRAAF les justificatifs pour percevoir la subvention d'équipement obtenue à hauteur de 36.000 € (suite à la délibération du 28 juin 2021);
- La collectivité fait un choix fort au titre de la trajectoire des effectifs et de la prospective RH en proposant de recruter – c'est l'objet même de cette délibération – un ou une professionnel(le) référent(e) de cette activité avec une prise de poste prévue au 1^{er} février 2024, et de réorganiser le fonctionnement par secteurs du service espace public pour permettre la contribution de plusieurs professionnels à ce projet ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231003-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Délibération n°2023/09/25/19 du 25 septembre 2023 à 20h30



- Les trois premiers tunnels seront installés pour mars 2024 et les premières cultures de printemps seront mises en œuvre dans la continuité. A Vire, les cultures seront déployées sur 7.000 m², dont 1600 m² couverts sous tunnels (avec 800m² couverts dès mars 2024 par la pose des trois premiers tunnels).

Fondamentalement, il faut rappeler que ce projet s'inscrit dans un objectif général qui est celui de l'amélioration continue de la restauration scolaire. Il constituera une action importante du Plan alimentaire territorial animé par l'Intercommunalité de la Vire au Noireau.

Pouvoir relocaliser la production, en particulier alimentaire, développer les produits biologiques et les circuits courts sont des enjeux sociétaux et de prévention/promotion de la santé. L'objectif affiché est d'approvisionner à moyen terme 40% des légumes utilisés à l'année par le restaurant scolaire.

Depuis 2022, les élus marquent leur volonté de faire évoluer la compétence « restauration scolaire », avec l'intégration effective des communes de Vaudry et Saint Germain de Tallevende dans le circuit et fonctionnement de la cuisine centrale.

Compte tenu de tous ces éléments, il vous est proposé de créer un poste dédié à la mise en place de cette nouvelle activité en régie municipale.

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Sous l'autorité du responsable production horticole, un référent de la production maraichère est donc proposé avec pour missions :

Missions :

- Prendre en charge la production maraichère annuelle
- Élaborer et mettre en œuvre les plants de culture ainsi que le suivi d'exploitation
- Réguler la gestion climatique des tunnels de culture et du système d'irrigation
- Préparez, coordonnez, évaluez et optimisez l'outil de production horticole
- Gérer toute la chaîne de production maraichère: implantation, suivi, entretien, récolte des cultures ainsi que les livraisons au restaurant scolaire
- Tenir à jour l'enregistrement des pratiques culturelles et des observations diverses
- Réaliser un bilan annuel détaillé des espèces cultivées et des rendements obtenus
- Sensibiliser l'équipe aux pratiques écologiques, production 100% bio
- Superviser le respect des règles d'utilisation, d'entretien et rangement du matériel
- Assurer une transmission sur les techniques de maraichage
- Travailler en étroite collaboration avec le service enseignement / cuisine centrale et espaces verts
- Organiser des animations dans son champ d'activité auprès de différents publics

Il vous est proposé de créer cet emploi à temps complet de référent de la production maraichère ouverts sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2^{ème} classe et principal de 1^{ère} classe, d'agent de maîtrise et d'agent de maîtrise principal.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission du Personnel, gestion des emplois et des compétences, formation du 13 Septembre 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 14 Septembre 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De créer un emploi de technicien à temps complet ouvert sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2^{ème} classe et principal de 1^{ère} classe, d'agent de maîtrise et d'agent de maîtrise principal
- D'adopter ces modifications au sein du tableau des emplois et des effectifs
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE :		Dont pouvoirs
Votants	44	10
Vote Pour	44	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Pour le Maire de VIRE NORMANDIE,
et par délégation

Nicole DESMOTTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 34

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 2

Le 25 septembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 19 septembre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 19 septembre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231003-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Affichage : 03/10/2023

Délibération n°2023/09/25/19 du 25 septembre 2023 à 20h30

LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			